Motion 2481

pour mieux soutenir la production de lait genevois

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève considérant :

- qu'il ne reste plus que cinq producteurs de lait à Genève, dont l'un consacre toute sa production à la fabrication du fromage;
- que ces producteurs vivent difficilement de la vente de leur lait ;
- que certains, qui devraient moderniser leurs installations, peinent à trouver des financements auprès des banques, car cette activité est considérée comme « à risque »;
- que ce lait genevois et ses produits dérivés, tels que fromages ou yogourts, bénéficient du label GRTA qui garantit qualité, proximité, traçabilité et équité de la production;
- que les collectivités publiques devraient montrer l'exemple en achetant et en consommant ces produits locaux, en quantités suffisantes afin d'assurer un revenu correct à ces exploitants;
- que les habitants du canton devraient être, de ce fait, incités à faire de même,

invite le Conseil d'Etat

à mettre en œuvre le beau principe de « consommer local » en incitant, par tous les moyens dont il dispose, les collectivités publiques, telles que les communes pour leurs cantines scolaires et institutions pour la petite enfance, les EMS, les HUG et leurs nombreuses filiales, les cliniques et écoles privées, les prisons, etc., à privilégier lors de l'achat des produits laitiers ceux produits dans le canton et labellisés GRTA.